

Trousseau Internat

Chaque interne doit être muni :

1 draps housse 90 x 140

1 oreiller + Taie

1 alèse

1 couette avec housse 90 x 140

1 pyjama

1 nécessaire de toilette

1 paire de chaussons pour le dortoir

2 serviettes de toilette

2 cadenas : pour l'armoire et le casier de la chambre

Règle particulière pour l'internat du DIMANCHE SOIR :

Un kit du dimanche comprenant un sac de couchage et un oreiller sera nécessaire car cela ne sera pas votre dortoir.

Tout ce linge doit être changé tous les quinze jours.

L'introduction d'appareils électriques n'est pas autorisée. Les objets ou appareils électroniques de valeur sont sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

Il est interdit d'apporter et de consommer de la nourriture ou des boissons.